



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

La présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) est fournie par courtoisie afin de répondre à la demande formulée par un client. Ce produit n'est pas assujéti à la norme sur la communication de renseignements à l'égard au Règlement sur les produits dangereux Canadiens et cette dernière n'exige pas la rédaction d'une FSSS pour ce produit, car lorsqu'il est utilisé conformément aux recommandations fournies ou dans des conditions normales, il ne devrait pas constituer un risque pour la santé et la sécurité. Toutefois, l'utilisation ou le traitement du produit d'une manière non conforme aux recommandations qui s'y rattachent ou dans des conditions qui ne sont pas normales peut en affecter le rendement et présenter des risques potentiels pour la santé et la sécurité.

Groupe de document : 10-4844-6
Date de parution : 2025/07/10

Numéro de la version : 14.02
Remplace la version datée de : 2025/03/28

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

FIBRE CÉRAMIQUE NEXTEL (MC) 312 A CALIBRAGE

Numéros d'identification de produit

42-0002-3007-0	42-0002-3017-9	42-0002-5600-0	42-0002-5797-4	42-0002-5800-6
42-0002-8842-5	42-0004-8130-1	42-0004-9150-8	42-0005-9810-4	42-0005-9812-0
42-0005-9820-3	42-0009-9743-9	42-0010-8126-6	42-0010-8127-4	42-0010-8134-0
42-0011-1353-1	42-0011-1368-9	42-0013-3656-1	42-0013-3668-6	42-0015-0239-4
42-0015-0244-4	42-0015-0247-7	42-0015-0271-7	42-0015-0272-5	42-0015-0279-0
42-0015-0294-9	42-0015-0309-5	42-0015-0346-7	44-0007-1025-9	44-0007-1026-7
44-0028-0103-1	44-0028-0126-2	98-0400-0032-9	98-0400-0033-7	98-0400-0036-0
98-0400-0038-6	98-0400-0039-4	98-0400-0040-2	98-0400-0042-8	98-0400-0044-4
98-0400-0046-9	98-0400-0048-5	98-0400-0050-1	98-0400-0052-7	98-0400-0054-3
98-0400-0055-0	98-0400-0056-8	98-0400-0058-4	98-0400-0060-0	98-0400-0062-6
98-0400-0063-4	98-0400-0064-2	98-0400-0066-7	98-0400-0067-5	98-0400-0068-3
98-0400-0070-9	98-0400-0071-7	98-0400-0072-5	98-0400-0073-3	98-0400-0074-1
98-0400-0075-8	98-0400-0076-6	98-0400-0077-4	98-0400-0079-0	98-0400-0081-6
98-0400-0083-2	98-0400-0085-7	98-0400-0087-3	98-0400-0089-9	98-0400-0092-3
98-0400-0094-9	98-0400-0099-8	98-0400-0104-6	98-0400-0105-3	98-0400-0106-1
98-0400-0111-1	98-0400-0113-7	98-0400-0114-5	98-0400-0115-2	98-0400-0116-0
98-0400-0117-8	98-0400-0120-2	98-0400-0123-6	98-0400-0124-4	98-0400-0125-1
98-0400-0126-9	98-0400-0127-7	98-0400-0128-5	98-0400-0129-3	98-0400-0130-1
98-0400-0131-9	98-0400-0132-7	98-0400-0133-5	98-0400-0134-3	98-0400-0138-4
98-0400-0139-2	98-0400-0140-0	98-0400-0141-8	98-0400-0142-6	98-0400-0143-4
98-0400-0144-2	98-0400-0146-7	98-0400-0147-5	98-0400-0148-3	98-0400-0154-1
98-0400-0155-8	98-0400-0156-6	98-0400-0157-4	98-0400-0158-2	98-0400-0160-8
98-0400-0161-6	98-0400-0162-4	98-0400-0163-2	98-0400-0164-0	98-0400-0165-7
98-0400-0166-5	98-0400-0167-3	98-0400-0205-1	98-0400-0207-7	98-0400-0209-3
98-0400-0215-0	98-0400-0222-6	98-0400-0223-4	98-0400-0224-2	98-0400-0256-4

98-0400-0257-2	98-0400-0261-4	98-0400-0294-5	98-0400-0299-4	98-0400-0329-9
98-0400-0351-3	98-0400-0388-5	98-0400-0389-3	98-0400-0431-3	98-0400-0541-9
98-0400-0563-3	98-0400-0565-8	98-0400-0642-5	98-0400-0643-3	98-0400-0644-1
98-0400-0662-3	98-0400-0679-7	98-0400-0710-0	98-0400-0759-7	98-0400-0760-5
98-0400-0809-0	98-0400-0925-4	98-0400-0941-1	98-0400-1046-8	98-0400-1157-3
98-0400-1775-2	98-0400-1892-5	98-0400-1947-7	98-0400-2063-2	98-0400-2088-9
98-0400-2092-1	98-0400-2093-9	98-0400-2094-7	98-0400-2095-4	98-0400-2096-2
98-0400-2097-0	98-0400-2098-8	98-0400-2099-6	98-0400-2192-9	98-0400-2194-5
98-0400-2198-6	98-0400-2199-4	98-0400-2200-0	98-0400-2201-8	98-0400-2202-6
98-0400-2203-4	98-0400-2204-2	98-0400-2206-7	98-0400-2236-4	98-0400-2346-1
98-0400-2351-1	98-0400-2352-9	98-0400-2467-5	98-0400-2502-9	98-0400-2697-7
98-0400-2848-6	98-0400-2911-2	98-0400-2993-0	98-0400-3291-8	98-0400-5206-4
98-0400-5869-9	98-0400-5900-2	98-0400-5905-1	98-0400-5906-9	98-0400-5907-7
98-0400-5909-3	98-0400-5910-1	98-0400-5911-9	98-0400-5912-7	98-0400-5913-5
98-0400-5914-3	98-0400-5915-0	98-0400-5916-8	98-0400-5917-6	98-0400-5978-8
98-0400-6558-7	98-0400-6609-8	98-0400-6612-2	98-0400-6634-6	98-0400-6651-0
98-0400-6652-8	98-0400-6698-1	98-0400-6701-3	98-0400-6702-1	98-0400-6703-9
98-0400-6791-4	98-0400-6819-3	98-0400-6829-2	98-0400-6890-4	98-0400-6891-2
98-0400-6892-0	98-0400-6905-0			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Fibre de céramique

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Matériaux de pointe
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Non applicable.

Symboles :

Ne s'applique pas

Pictogrammes

Ne s'applique pas

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Apprêt organique	Secret Fabrication	< 5	Ne s'applique pas
Fibres d'aluminoborosilicate	12788-79-3	> 95	Silicate de borate d'aluminium

Apprêt organique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

En cas d'exposition, laver avec de l'eau et du savon. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Le matériau ne brûlera pas. Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion. Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrés autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non applicable.

6.2. Précautions pour l'environnement

Non applicable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non applicable.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, le meulage ou l'usinage. On considère que ce produit ne présente pas de risque d'émission de produits chimiques dangereux ni d'exposition à de tels produits dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Non applicable.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
CAS NO S-B-IC1	12788-79-3	ACGIH	MPT (fraction inhalable) : 2 mg/m ³ ; STEL (fraction inhalable) : 6 mg/m ³	
Apprêt organique	Secret Fabrication	AIHA	MPT:10 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Non applicable.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Des gants ne sont pas nécessaires.

Protection respiratoire :

La protection respiratoire n'est pas requise.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	<i>Ne s'applique pas</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	$\geq 1\ 800\ ^\circ\text{C}$
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur relative	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité	2,7 - 3,05 g/cm ³
Densité relative	2,7 - 3,05 [Ref.Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	0,5 - 3,5 % [Détails:CONDITIONS: 0.5-3.5% PAR POIDS]
Solubilité (non-eau)	<i>Ne s'applique pas</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Ne s'applique pas</i>
Viscosité Cinématique	<i>Ne s'applique pas</i>
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Monoxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Température élevée
Température élevée

Utilisé conformément aux directives d'utilisation recommandées, ce produit ne devrait pas se décomposer en produit dangereux. Des produits de décomposition dangereux se forment à la suite de l'oxydation, du chauffage ou d'une réaction du produit avec un autre matériau.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

L'exposition par inhalation est vraisemblablement sans effet sur la santé.

Contact avec la peau :

Irritation mécanique de la peau : les signes et les symptômes sont notamment une abrasion, des rougeurs, de la douleur et des démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée.

Ingestion :

Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation.

Autres effets de santé:

En raison de leur diamètre important (7-13 µm), les fibres céramiques Nextel ne sont vraisemblablement pas respirables et par conséquent ne devraient pas présenter de risque cancérigène. Les fibres Nextel sont de longueur continue. (Les fibres sont définies comme respirables par l'Organisation Mondiale de la santé si la longueur est supérieure à 5 microns ET le diamètre inférieur à 3 microns avec un ratio longueur-diamètre supérieur à 3:1.)

Information complémentaire:

Ce produit, lorsqu'il est utilisé dans des conditions raisonnables et conformément aux instructions d'utilisation, ne devrait pas présenter de danger pour la santé. Cependant, l'utilisation ou la manipulation du produit d'une manière qui n'est pas conforme aux instructions d'utilisation du produit peut affecter les performances du produit et présenter des risques potentiels pour la santé et la sécurité.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Apprêt organique	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Apprêt organique	Ingestion	Rat	LD50 32 770 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Fibres d'aluminoborosilicate	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Apprêt organique	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Apprêt organique	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Apprêt organique	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Apprêt organique	In Vitro	N'est pas mutagène
Apprêt organique	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Apprêt organique	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Apprêt organique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Apprêt organique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5699 +/- 1341 mg/kg/jour	5 jours
Apprêt organique	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement		NOEL non disponible	
Apprêt organique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 562 mg/animaux/jour	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Apprêt organique	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Apprêt organique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
Apprêt organique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 640 mg/kg/day	13 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Si aucune autre option d'élimination n'est disponible, le déchet peut être placé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets industriels.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 0 **Inflammabilité:** 0 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 0 **Inflammabilité:** 0 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	10-4844-6	Numéro de la version :	14.02
Date de parution :	2025/07/10	Remplace la version datée de :	2025/03/28

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca